

Rapport public Parcoursup session 2025

CNAM PARIS - DSP - Développement et exploitation de parcs informatiques

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

CNAM PARIS - DSP - Développement et exploitation de parcs informatiques (32300)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CNAM PARIS - DSP - Développement et exploitation de parcs informatiques (32300)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	51	7	7	4

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CNAM PARIS - DSP - Développement et exploitation de parcs informatiques (32300)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	9	1	1	1	25 %
			Masculin	42	6	6	3	75 %
			Total	51	7	7	4	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
CNAM PARIS - DSP - Développement et exploitation de parcs informatiques (32300)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	2	0	0	0	0 %
				Sans mention	17	3	3	2	100 %
				AB	3	1	1	0	0 %
				B	1	0	0	0	0 %
				Total	23	4	4	2	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	0 %
				Sans mention	10	2	2	2	100 %
				AB	5	0	0	0	0 %
				B	1	1	1	0	0 %
				Total	17	3	3	2	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	1	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	1	0	0	0	
				Total	4	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
CNAM PARIS - DSP - Développement et exploitation de parcs informatiques (32300)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	21	4	4	1	25 %
			En réorientation	12	2	2	2	50 %
			Non scolarisés	15	1	1	1	25 %
			Scolarité étrangère	3	0	0	0	0 %
			Total	51	7	7	4	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
CNAM PARIS - DSP - Développement et exploitation de parcs informatiques (32300)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau en langues	Notes et appréciations des bulletins qui doivent notamment montrer un investissement	Important
	Niveau en mathématiques	Notes et appréciations des bulletins qui doivent notamment montrer un investissement	Important
	Equilibre du bulletin, montrant un investissement dans toutes les matières	Notes et appréciations des bulletins qui doivent notamment montrer un investissement	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	capacité à la rédaction	lettre de motivation, appréciations des professeurs	Essentiel
	culture générale	lettre de motivation, activités annexes mentionnées dans le dossier	Essentiel
	Méthodologie de travail, compréhension des consignes	Appréciations des enseignants	Essentiel
Savoir-être	Curiosité intellectuelle, ouverture au monde	lettre de motivation, activités annexes mentionnées dans le dossier, loisirs	Essentiel
	Esprit d'équipe Aptitude au travail de groupe	lettre de motivation, activités annexes mentionnées dans le dossier	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance du monde du numérique	lettre de motivation, éventuels stages ou expériences professionnelles	Très important
	Intérêt pour le numérique et la maintenance informatique	lettre de motivation, éventuels stages, option de terminale	Très important
	Connaissance de la formation	lettre de motivation,	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique de sport dans un club, engagement associatif	lettre de motivation, activités annexes mentionnées dans le dossier	Complémentaire
	Expérience professionnelle diverses, connaissance du monde du travail	lettre de motivation, activités annexes mentionnées dans le dossier	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STMG

- Msn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)

- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les critères qui amènent à ne pas classer un candidat sont

- un faible niveau en mathématiques notamment sur les filières professionnelles
- des appréciations de professeurs qui soulignent un manque d'investissement des élèves (absence, pas d'investissement)
- une lettre de motivation mal rédigée, peu argumentée.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

oui, cette prise en compte a été effective

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examens des vœux a examiné les dossiers de candidats sans avoir recours à un traitement algorithmique. Elle a examiné les bulletins des candidats, les activités extrascolaires mentionnées et les lettres de motivation. Une attention particulière a été portée

- sur les appréciations des enseignants dans les bulletins, notamment lorsque ceux-ci soulignaient un investissement ou une progression du candidat.
- sur les motivations exprimées pour rejoindre la formation

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé aux candidats de soigner la présentation de tout type d'activités extra scolaires démontrant une capacité à s'investir dans un milieu associatif ou professionnel. Toute mention de stages et d'expérience professionnelle est la bienvenue. Le candidat apportera également une attention particulière à sa lettre de motivation, en détaillant les raisons de son choix pour cette formation (appétence pour le domaine, reprise d'études, réorientation, projet professionnel etc.)

Signature :

Bénédicte FAUVARQUE - COSSON,
Président de l'établissement CNAM PARIS